

Au conseil municipal

Voici les principales décisions et études votées lors du dernier conseil municipal.

Convention : Signature de convention Saix-Viviers-lès-Montagnes dans le cadre de la réhabilitation du réseau collectif d'assainissement.

Cimetière : Procédure de reprise de concessions mise en place. En cours : pont gué du Rousset et mur de M. Palla.

Assurance : Changement des contrats d'assurance Groupama vers Axa.

Adressage : Dans le cadre de la réhabilitation du réseau assainissement, prise en charge du coût des plaques ; projet culturel mis en place à la médiathèque dans le cadre de l'adressage.

Vidéosurveillance : Fin du chantier de la mise en place de la vidéosurveillance.

Étude voie douce : Diagnostic de faisabilité afin de lancer le projet. Sécurisation de la D50. Les élus ont aussi analysé d'autres dossiers : un audit sera réalisé en 2022 pour travailler sur l'annualisation des heures de travail ; révision des règlements

intérieurs de la commune, cantine et conseil municipal ; revoir les règlements intérieurs de la commune une fois par an. La dotation globale de fonctionnement 2021 est fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale. La longueur de voirie déclarée au 1^{er} janvier 2021 à la préfecture est de 35 430 ml.

La collecte et le traitement des pneus usagés des agriculteurs et gestion et protection de la réserve d'eau et des milieux aquatiques sont de la responsabilité de la communauté de communes de Sor-Agout.

Service civique : La commune souhaite demander l'agrément nécessaire auprès de la Direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale. Signer les contrats d'engagement de service civique avec des volontaires qui s'engagent à œuvrer pour la communauté nationale.

Recensement : Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 26 février prochains.